



LA SAINTE VIERGE MARIE

(H. J. SINKEL)

XX^{me} AN
190
Revue



tablement Jés
qu'il se célébr
bliques ; ce s
nous n'aurons
forme, que si

XX^{me} ANNÉE

1^{er} SEPTEMBRE



1904

N° 9



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

L'Immaculée-Conception

ENCYCLIQUE

DE N. S. P. LE PAPE PIE X

(Suite)

SECONDE PARTIE

Comment célébrer dignement le Jubilé ?

1° EN S'ÉLOIGNANT DU PÉCHÉ



IL en est ainsi, Vénérables Frères, c'est à ce but que doivent surtout viser toutes les solennités qui se préparent partout en l'honneur de la sainte et Immaculée Conception de Marie. Nul hommage, en effet ne lui est plus agréable, nul ne lui est plus doux, que si nous connaissons et aimons véritablement Jésus-Christ. Que les foules emplissent donc les temples, qu'il se célèbre des fêtes pompeuses, qu'il y ait des réjouissances publiques ; ce sont choses éminemment propres à raviver la foi. Mais nous n'aurons là, s'il ne s'y ajoute les sentiments du cœur, que pure forme, que simples apparences de piété. A ce spectacle, la Vierge,

empruntant les paroles de Jésus-Christ, nous adressera ce juste reproche : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.*

Car enfin, pour être de bon aloi, le culte de la Mère de Dieu doit jaillir du cœur ; les actes du corps n'ont ici ni utilité ni valeur, s'ils sont isolés des actes de l'âme. Or ceux-ci ne peuvent se rapporter qu'à un seul objet, qui est que nous observions pleinement ce que le divin Fils de Marie commande. Car si l'amour véritable est celui-là seul qui a la vertu d'unir les volontés, il est de toute nécessité que nous ayons cette même volonté avec Marie, de servir Jésus, Notre-Seigneur. La recommandation que fit cette Vierge très prudente aux serviteurs des noces de Cana, elle nous l'adresse à nous-mêmes : *Faites tout ce qu'il vous dira.* Or voici la parole de Jésus-Christ : *Si vous voulez entrer dans la vie, observez mes commandements.* Que chacun se persuade donc bien de cette vérité, que si sa piété à l'égard de la bienheureuse Vierge ne le retient pas de pécher, ou ne lui inspire pas la volonté d'amender une vie coupable, c'est là une piété fallacieuse et mensongère, dépourvue qu'elle est de son effet propre et de son fruit naturel.

Que si quelqu'un désire à ces choses une confirmation, il est facile de la trouver dans le dogme même de la Conception Immaculée de Marie. Car pour omettre la tradition, source de vérité, aussi bien que la sainte Ecriture, comment cette persuasion de l'Immaculée Conception de la Vierge a-t-elle paru de tout temps si conforme au sens catholique, qu'on a pu la tenir comme incorporée et comme innée à l'âme des fidèles ? *Nous avons en horreur de dire de cette femme, — c'est la réponse de Denys le Chartreux, — que devant écraser un jour la tête du serpent, elle ait jamais été écrasée par lui, et que, Mère de Dieu, elle ait jamais été fille du démon.* Non, l'intelligence chrétienne ne pouvait se faire à cette idée que la chair du Christ, sainte, sans tache et innocente, eût pris origine au sein de Marie, d'une chair ayant jamais, ne fut-ce que pour un rapide instant, contracté quelque souillure. Et pourquoi cela, si ce n'est qu'une opposition infinie sépare Dieu du péché ? C'est là sans contredit l'origine de cette conviction commune à tous les chrétiens, que Jésus-Christ, avant même que, revêtu de la nature humaine, *il nous lavât de nos péchés dans son sang*, dut accorder à Marie cette grâce et ce privilège spécial d'être préservée et exemptée, dès le premier instant de sa conception, de toute contagion de la tache originelle. — Si donc Dieu a en telle horreur le péché, que d'avoir voulu affran-

chir la futu
contractent
sion des r
sorte de f
d'Adam, la
pour quicc
Marie, de c
dépravées

Quiconq
envers la
tendre, par
divine en e
se trouvent
de la patier
*nus dans sa
de son Fils*
telle est gé
plaire aisém
une attentio
tre aussi rap
ture, et né
C'est la Mè
saint Ambro
D'où il conc
*dépeintes con
Vierge, laq
forme même*

Or, s'il ce
Mère très sa
s'appliquent
et les jointu
rance et la c
vie de Marie
mais qui att
temps qu'ell
et on lui rep
Marie, elle,

chir la future Mère de son Fils, non seulement de ces taches qui se contractent volontairement, mais par une faveur spéciale, et en prévision des mérites de Jésus-Christ, de cette autre encore, dont une sorte de funeste héritage nous transmet à nous tous, les enfants d'Adam, la triste marque : qui peut douter que ce ne soit un devoir, pour quiconque prétend à gagner par ses hommages le Cœur de Marie, de corriger ce qu'il peut y avoir en lui d'habitudes vicieuses et dépravées et de dompter les passions qui l'inclinent au mal ?

2° EN IMITANT LES VERTUS DE MARIE

Quiconque veut en outre, et qui ne doit le vouloir ? que sa dévotion envers la Vierge soit digne d'elle et parfaite, doit aller plus loin, et tendre, par tous les efforts, à l'imitation de ses exemples. C'est une loi divine en effet, que ceux-là seuls obtiennent l'éternelle béatitude, qui se trouvent avoir reproduit en eux, par une fidèle imitation, la forme de la patience et de la sainteté de Jésus-Christ : *car ceux qu'il a connus dans sa prescience, il les a prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin que celui-ci soit l'aîné entre plusieurs frères*. Mais telle est généralement notre infirmité, que la sublimité de cet exemplaire aisément nous décourage. Aussi a-ce été, de la part de Dieu, une attention toute providentielle, que de nous en proposer un autre aussi rapproché de Jésus-Christ, qu'il est permis à l'humaine nature, et néanmoins merveilleusement accommodé à notre faiblesse. C'est la Mère de Dieu et nulle autre. Telle fut Marie, dit à ce sujet saint Ambroise, *que sa vie, à elle seule, est pour tous un enseignement*. D'où il conclut avec beaucoup de justesse : *Ayez donc sous vos yeux, dépeintes comme dans une image, la virginité et la vie de la bienheureuse Vierge, laquelle réfléchit, ainsi qu'un miroir, l'éclat de la pureté et la forme même de la vertu*.

Or, s'il convient à des fils de ne laisser aucune des vertus de cette Mère très sainte sans l'imiter, toutefois désirons-Nous que les fidèles s'appliquent de préférence aux principales et qui sont comme les nerfs et les jointures de la vie chrétienne, Nous voulons dire la foi, l'espérance et la charité à l'égard de Dieu et du prochain, vertus dont la vie de Marie porte, dans toutes ses phases, la rayonnante empreinte mais qui atteignent à leur plus haut degré de splendeur, dans le temps qu'elle assista son Fils mourant. — Jésus est cloué à la croix, et on lui reproche, en le maudissant, *de s'être fait le Fils de Dieu*. Marie, elle, avec une indéfectible constance, reconnaît et adore en

d'y monter, et en même temps avec ses frères il commença à jeter par terre les tuiles qui couvraient la maison, résolu qu'il était de la détruire jusqu'aux fondements. Mais plusieurs soldats d'Assise, qui étaient là pour garder le lieu, à cause de la multitude des étrangers qui étaient venus voir le chapitre des frères, voyant que le bienheureux François avec les autres frères voulait détruire cette maison, allèrent aussitôt à lui et lui dirent : « Frère, cette maison est à la commune d'Assise, et nous sommes ici au nom de la commune. C'est pourquoi nous te défendons de détruire notre maison. » En entendant cela, le bienheureux François leur dit : « Si donc elle est à vous, je ne veux pas y toucher. » Et aussitôt, lui et les autres frères en descendirent. C'est pourquoi, à partir de ce moment, le peuple de la cité d'Assise statua que quiconque serait podestat de la ville fût tenu de la faire réparer. Et chaque année, pendant longtemps on observa ce statut. (1)

Chapitre Iviij. — Comment il ne voulut pas rester dans une cellule recherchée ou qu'on disait être la sienne.

Un certain frère fort spirituel et moult familier avec le bienheureux François, fit faire dans l'ermitage où il demeurait une cellule un peu retirée dans laquelle le bienheureux François pût rester pour prier quand il venait en ce lieu. Quand donc le bienheureux François vint dans cet endroit, ce frère le conduisit à la cellule ; le bienheureux lui dit : « Elle est trop belle cette cellule. » En effet elle était toute de bois dégrossi à la hache et à la doloire. « Si tu veux que j'y demeure : fais-lui mettre à l'intérieur et à l'extérieur un revêtement de pierres et de branches d'arbres. » Car plus les maisons et les cellules étaient pauvres, plus volontiers il y demeurait. Lorsque le frère eut fait cela, le bienheureux François demeura là plusieurs jours. Mais un jour, qu'il était sorti de cette cellule, un certain frère alla le voir, et vint ensuite à l'endroit où était le bienheureux François. En le voyant, le bienheureux lui dit : « D'où viens-tu, frère ? » Celui-ci répondit : « Je viens de ta cellule. » Et le bienheureux François lui dit : « Puisque tu as dit qu'elle était mienne, un autre y restera désormais et non plus moi. » Nous qui avons été avec lui, souventes fois nous l'avons entendu dire ces mots : « Les renards ont des tanières, les oiseaux du ciel des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » (Math. 7, 20. Luc 9, 50.) Et il disait encore : « Le

(1) *Speculum perfectionis*, II, chap. 7.

Seigneur, quand il demeurait dans le désert (1) et jeûnait 40 jours et 40 nuits, n'y fit faire ni cellule ni maison, mais c'est sous les rochers de la montagne qu'il demeurait. » Si parfois il lui arrivait de dire aux frères : « Allez préparer cette cellule » il n'y voulait plus demeurer à cause de ce passage du saint Evangile : Ne soyez pas préoccupés etc. Et aux environs de sa mort il fit écrire dans son testament que toutes les cellules et maisons des frères devaient être conformes à la pauvreté et l'humilité. (2)

Chapitre lix. — Comment le Christ lui dit qu'il ne permettait pas aux Frères de rien avoir, soit en commun, soit en particulier.

Comme les frères ministres lui conseillaient d'accorder aux frères la permission de posséder quelque chose au moins en commun, afin qu'une si grande multitude qu'ils étaient eût un fonds auquel tous pourraient recourir, le bienheureux François invoqua le Christ dans l'oraison et le consulta sur ce point. Le Christ lui répondit aussitôt et lui dit : Je veux enlever toute propriété, en particulier et en commun, car je serai toujours prêt à pourvoir aux besoins de cette famille, quelque développement qu'elle prenne et toujours je l'entretiendrai, tant qu'elle espérera en moi.

Le bienheureux François disait souventes fois ces paroles aux frères : « Je n'ai pas été un voleur d'aumônes : je n'en ai pas accepté et je n'en ai pas usé au-delà du nécessaire. J'ai toujours pris moins que ma part, pour ne pas priver les autres pauvres de la leur, car faire le contraire serait un vol. » (3)

(1) Le texte latin porte : *Dominus quando stabat in carcere.* — Or suivant la belle remarque de Mr Paul Sabatier, il semble qu'en parlant ainsi, saint François ait songé d'une façon spéciale au petit ermitage du Carceri (en vieil italien ce mot est synonyme de *deserto*) près d'Assise, où les premiers franciscains allaient faire des retraites, isolés les uns des autres et à peine abrités sous les rochers.

(2) *Speculum perfect.* II, chap. 9.

(3) *Speculum perf.* II, 12 et 13.



des œuvres q
connue pour
aucune, que
d'hui l'histoi
et entreprena
premiers me
plusieurs de
s'élançaient a
orientation q
œuvres franc

Ce petit ne
le chiffre de v
voire même
qu'elle a four
Mais, quel es
régit, quelles

Ceux qui o
çois se rapp
autour du Par
été adressées
société ou arr
partager l'insi
direction et sa
triarque d'Ass
pas à fixer con
empêcher que

it 40 jours et
 is les rochers
 t de dire aux
 i demeurer à
 s préoccupés
 estamment que
 nformes à la

qu'il ne per-
 nun, soit en

er aux frères
 ommun, afin
 auquel tous
 e Christ dans
 ondit aussitôt
 r et en com-
 cette famille,
 entretiendrai,

oles aux frè-
 pas accepté
 rs pris moins
 leur, car fai-

- Or suivant la
 i, saint François
 il italien ce mot
 as allaient faire
 chers.

La Maison du Tiers-Ordre à Montréal

SOCIÉTÉ SAINTE-ÉLISABETH.



« tout seigneur, tout honneur » dit le proverbe ; on devra concéder justement, sinon facilement que la portion la plus intéressante comme la plus importante de la Maison du Tiers-Ordre, est la Société dite de Sainte-Elisabeth : l'âme et la roue motrice de toute la maison, la cheville ouvrière des œuvres qui s'y pratiquent. Cette société n'est déjà plus une inconnue pour nos lecteurs. On peut dire, en est sans restriction aucune, que l'histoire de la Maison du Tiers-Ordre est jusqu'aujourd'hui l'histoire de la Société elle-même. Les personnes courageuses et entreprenantes qui se réunissaient en 1891 n'étaient autres que les premiers membres de la Société qui, de nos jours, compte encore plusieurs de ces ouvrières de la première heure. Ce sont elles qui s'élançaient alors dans cette nouvelle entreprise n'ayant pour toute orientation que leur désir de vivre en commun pour se dévouer aux œuvres franciscaines.

Ce petit noyau s'est développé, le personnel de la société a atteint le chiffre de vingt membres, recrutés de différents endroits du Canada, voire même des Etats-Unis. C'est dire qu'elle a donné ses preuves, qu'elle a fourni ses lettres de créance et que son existence est assurée. Mais, quel est le but de cette société, quel est le règlement qui la régit, quelles sont les conditions à remplir pour en faire partie ?

Ceux qui ont étudié les origines des Ordres fondés par saint François se rappellent avec quel engouement les foules se pressaient autour du Pauvre de l'Ombrie, les nombreuses demandes qui lui ont été adressées de la part de personnes retenues par les liens de la société ou arrêtées par des obstacles infranchissables ; elles voulaient partager l'insigne bonheur de la vie commune et religieuse sous sa direction et sa législation. C'est en faveur de ces personnes que le Patriarche d'Assise fonda son Troisième Ordre. Il ne réussit pourtant pas à fixer complètement ces personnes dans leur milieu ; il ne put empêcher que libres enfin de leurs chaînes, elles ne recherchassent

le cloître et la solitude. C'est ainsi que sainte Elisabeth, c'est ainsi qu'une foule d'autres ne se virent pas plus tôt dégagées qu'elles revêtirent pour jamais le costume franciscain, en ajoutant à leur règle les vœux essentiels et certaines pratiques de la vie religieuse. Plus tard, ce ne furent plus seulement quelques Tertiaires isolés qui menèrent ce genre de vie, mais des Instituts tout entiers, qui, à la suite de la Bienheureuse Angéline de Marsciano et de sainte Angèle de Mérici fondatrice des Ursulines, voulurent unir leur vie commune à la Règle du Tiers-Ordre et inaugurèrent avec les plus hautes approbations du Saint-Siège cette série toujours grandissante d'Instituts variés, pratiquant la Règle du Tiers-Ordre régulier.

Que de Tertiaires ne se rencontre-t-il pas, qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent ou n'osent ambitionner la vie strictement religieuse et qui cependant voudraient jouir des avantages de la communauté, être astreintes à un règlement sérieux qui leur permet d'espérer dans toute la mesure possible la perfection et les mérites de la vie religieuse, et les mit à l'abri des vanités et des séductions du monde !

Que de vocations religieuses manquées qui végètent tristement dans le monde ! Elles ont essayé du noviciat, mais des circonstances incontrôlables les ont obligées à renoncer à un état tant désiré ! . . . Elles auraient voulu embrasser la vie religieuse dans leur jeunesse, mais la santé, des raisons de famille, la nécessité de vieux parents, l'obligation de soutenir de plus jeunes frères ou sœurs les ont forcées de rester dans le monde, et aujourd'hui que leurs liens sont rompus c'est l'âge, l'infirmité ou l'impossibilité physique qui les empêchent d'embrasser un genre de vie auquel elles n'apportent plus la générosité insouciant de la jeunesse Ce sont les veuves encore jeunes auxquelles le malheur a fait voir le néant des joies humaines et qui ne peuvent cependant plus aspirer à la vie religieuse proprement dite . . . en un mot il y a et il y aura toujours dans le monde quelque autre Elisabeth de Hongrie ou quelque Angèle de Foligno travaillées du saint désir de servir Dieu dans un genre de vie qu'elles ne savent où trouver ni même comment définir. Elles sont prêtes à apporter à la cause du bien, ainsi qu'à leur propre sanctification toutes les ressources de leur expérience et toutes les énergies de leurs saints désirs pourvu qu'elles sachent où les employer et à quelles mains les confier.

A toutes ces infortunées, je puis indiquer la Société Sainte-Elisa-

beth de Mo
sant toutes l
les personne
François et
sion sont : u
et pour les C
Quels que s
Pour plusieu
toire et de c
sées de là
l'Eglise.

Le règlement
Tiers-Ordre
pratique l'ex
que et liturgi
tiaires ; la ré
Messe à la M
et la vertu, y
sont agrément
prières vocal
mot, s'y passi
ciété ne le cè
pour le règle

L'activité c
sionnaires, au
tien de l'ouv
Pères, à la co
d'ailleurs, air
des hosties, a
un mot : à te
ajoutez à cela
res d'un mén
quoi est emp
tiplieront enc
On voudrait
qu'ensevelir l
si l'on s'étonn
l'habit religie
Société, qui

beth de Montréal comme visant au but qu'elles cherchent et remplissant toutes les conditions qu'elles désirent. Elle est ouverte à toutes les personnes qui sont Tertiaires ou veulent devenir Tertiaires de Saint François et vivre de la vie commune. Les seules conditions d'admission sont : une santé ordinaire, une bonne volonté pour le règlement et pour les Œuvres du Tiers-Ordre, un caractère suffisamment sociable. Quels que soient par ailleurs, le rang, l'âge, la fortune, il importe peu. Pour plusieurs même, plus jeunes, la Société a servi d'école préparatoire et de chemin vers une vie religieuse véritable ; elles sont passées de là dans des communautés austères et marquantes dans l'Eglise.

Le règlement de la Société participe à la fois et de la Règle du Tiers-Ordre séculier et de la Règle du Tiers-Ordre régulier. On y pratique l'exercice de la méditation en commun, la récitation canonique et liturgique de l'office de la très sainte Vierge, prescrit aux Tertiaires ; la récitation de la Couronne franciscaine : chaque matin, il y a Messe à la Maison. Le silence, qui favorise la piété, le recueillement et la vertu, y est observé la plus grande partie du jour. Les travaux sont agrémentés et vivifiés par la lecture spirituelle, ainsi que par des prières vocales. Je ne crois pas exagérer en disant que tout, en un mot, s'y passe de telle sorte que, pour la régularité et la piété, la Société ne le cède en rien aux communautés les plus régulières. Voilà pour le règlement, voici pour les œuvres.

L'activité des Sociétaires est appliquée au service des Dames pensionnaires, au service des Tertiaires infirmes de l'hospice, à l'entretien de l'ouvroir, au lavage et à l'entretien du linge de l'église des Pères, à la confection des vêtements des Tertiaires de la ville et d'ailleurs, ainsi que de toute sorte de lingerie d'église, à la fabrication des hosties, au soin du magasin du Tiers-Ordre ; pour tout dire en un mot : à toutes les œuvres et à toutes les exigences du Tiers-Ordre ; ajoutez à cela de la couture, de la reliure, ainsi que les soins ordinaires d'un ménage, et vous aurez un coup d'œil d'ensemble de ce à quoi est employé le temps des Sociétaires. Les occupations se multiplieront encore avec les membres et avec les œuvres du Tiers-Ordre. On voudrait arriver à pouvoir visiter et assister les malades ainsi qu'ensevelir les morts, appartenant au Tiers-Ordre spécialement. Que si l'on s'étonne de ce que les membres de la Société ne portent pas l'habit religieux, on en trouvera la raison dans la nature même de la Société, qui appartient au Tiers-Ordre *séculier* et non point *régulier*

et dans son but qui est d'être prête à répondre aux désirs et aux ordres de la Fraternité, en tout temps et pour toute œuvre.

C'est ainsi qu'étant elle-même un signe vivant de la fécondité du Tiers-Ordre, la Société Sainte-Elisabeth augmente encore cette fécondité par son propre dévouement qui est sans borne et par son activité que tout le monde connaît.

(A suivre.)

Fr. BËRCHMANS, O. F. M.

Nouvelles de Rome

Le congrès marial. — De nombreux travaux ont déjà été expédiés à Rome pour le congrès marial international. De divers côtés, on a réclamé une prorogation de la date fixée comme limite à l'envoi de ces communications. Faisant droit à cette demande la commission cardinalice a reporté au 1^{er} dimanche d'octobre, fête de Notre-Dame du Rosaire, le terme ultime de la réception des travaux. On espère ainsi que le temps des vacances permettra à un plus grand nombre de prendre au congrès une participation effective par des rapports sur le culte de la Vierge Immaculée. On acceptera les travaux en latin, italien, français, espagnol, anglais et allemand et ainsi se réaliseront une fois de plus les paroles de la Vierge dans son cantique : « Voici que toutes les générations me proclameront bienheureuse ! »

L'anniversaire de la mort de Léon XIII. — Le 20 juillet, premier anniversaire de la mort de Léon XIII, une messe solennelle de Requiem fut chantée à Saint-Pierre. Le Pape assistait au trône pontifical, revêtu de la grande chape rouge avec la mitre blanche ; le rouge est en effet la couleur du deuil pour le Souverain Pontife. Un grand nombre de cardinaux assistaient à la cérémonie. Après la messe, Sa Sainteté a donné elle-même l'absoute, puis, précédé de la croix pontificale, et suivi des cardinaux, Pie X est allé s'agenouiller devant la tombe où repose provisoirement le corps de Léon XIII. Sa Sainteté est restée quelques minutes absorbée dans

la prière ; p
lège. Toute
succédées à
où repose li

Nomina
Mineurs, mi
nommé par
septentriona
titulaire de
bénédiction
cond en ceu

Le Rév.
été nommé

L'ordre

Frères Prêcl

Le Ministre

pour affirmer

nicains, les s

Ordres de pu

amour. Peu

ler, le nouv

Hyacinthe (

l'assurant de

parole de s

unis » le Rév

Frères-Prêch

le martyr,

dans la gloir

Ce vœu d'

du possible à

Le Pape

général de l'

tous les Père

confiées aux

rain Pontife

bien voulu en

crétaire d'Eta

Denys Schulk

les enfants de

la prière ; puis se relevant a récité le *De Profundis* avec le sacré Collège. Toute la matinée de ce jour, les messes de *Requiem* se sont succédées à la chapelle de la famille Pecci, dans l'église des Stigmates, où repose la mère de Léon XIII.

Nominations. — Le Rév. P. Fabien Landi, de l'Ordre des Frères Mineurs, missionnaire en Chine depuis plusieurs années, vient d'être nommé par le Souverain Pontife Pie X vicaire apostolique du Houpé septentrional. Sa Grandeur reçoit en même temps le titre d'évêque titulaire de Ténara. Daigne le Seigneur répandre ses plus abondantes bénédictions sur le nouvel élu afin que son épiscopat soit long et fécond en œuvres de salut « *Ad multos et faustissimos annos !* »

Le Rév. P. Bonaventure Marrani Procureur Général de l'Ordre a été nommé Consultant de la S. Congr. des Evêques et Réguliers.

L'ordre franciscain et la famille dominicaine. — Les Frères Prêcheurs ont tenu récemment leur chapitre général à Viterbe. Le Ministre Général des Frères-Mineurs a profité de cette occasion pour affirmer, dans une lettre adressée au Maître général des Dominicains, les sentiments d'affectueuse cordialité établis entre les deux Ordres depuis le jour où les deux fondateurs se vouèrent un mutuel amour. Peu de jours après la réception de la lettre du P. Denis Schuler, le nouveau Maître général des Frères Prêcheurs, le Rév^{me} P. Hyacinthe Cormier a remercié de ses vœux la famille franciscaine l'assurant de la bienveillante amitié de son Ordre. S'inspirant de cette parole de saint Dominique à saint François : « Marchons toujours unis » le Révérendissime Père forme le vœu que partout et toujours, Frères-Prêcheurs et Frères-Mineurs soient unis dans l'apostolat, dans le martyre, dans la souffrance, dans la joie et plus tard un jour dans la gloire du ciel.

Ce vœu d'un Père et Chef vénéré, tous travailleront dans la mesure du possible à le réaliser pleinement.

Le Pape et les Missions franciscaines. — Au chapitre général de l'Ordre tenu à Rome l'année dernière, on avait présenté à tous les Pères capitulaires un rapport sur l'état des diverses missions confiées aux Frères-Mineurs. Ce rapport fut communiqué au Souverain Pontife par le Révérendissime Père Général. Le Saint Père a bien voulu en remercier Sa Paternité par une lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat. Son Eminence fait savoir au Révérendissime Père Denys Schuler combien Sa Sainteté a éprouvé de bonheur à voir que les enfants de saint François continuaient à marcher sur les traces de

leur Séraphique Père, si enflammé de zèle pour les missions et si ardemment désireux de verser son sang pour le salut des âmes. Pie X accorde à tous les vaillants pionniers de l'Évangile et à tous ceux qui imiteront dans la suite leur ardeur chevaleresque pour la cause du Christ la bénédiction apostolique et prie ardemment le Très-Haut de bénir leurs sueurs et leurs travaux.

Commission biblique. — Un des buts principaux que la commission poursuit en ce moment est la préparation d'un *manuel biblique*, afin de guider les études dans les séminaires et les universités. Ce manuel devra naturellement répondre aux dernières exigences des études en progrès. Léon XIII caressait encore l'idée d'un grand Institut biblique à fonder à Rome, à l'usage des étudiants du monde entier. Sur ce point existent déjà des projets concrets en ce qui concerne le nombre de chaires, le cours des études etc. . . mais pour des motifs très graves et d'ordre budgétaire, Pie X se trouve contraint d'en différer la réalisation.

Le bienheureux Jean de Fabriano. — Au mois de mars, nous faisons savoir à nos lecteurs que le Souverain Pontife avait donné à l'Évêque d'Esina les pouvoirs nécessaires pour procéder à la reconnaissance officielle du corps du Bienheureux Jean de Fabriano conservé au Couvent de Cupramonte. Cette cérémonie vient d'avoir lieu. On a d'abord donné lecture, en présence des ecclésiastiques désignés par l'Ordinaire et assermentés pour cela, de la dernière reconnaissance des reliques, faite le 28 août 1879. Puis la châsse contenant la précieuse dépouille a été retirée de son tombeau et placée au milieu de l'église. Elle portait cette inscription gravée sur une plaque de métal : Ici repose le corps du Bienheureux Jean de Fabriano, de l'Ordre des Frères-Mineurs. Les 16 sceaux de cire qui fermaient le cercueil furent examinés et trouvés intacts. Ils furent brisés et la châsse fut ouverte ; le corps du bienheureux apparut alors à tous les regards, revêtu de la tunique brune des Frères-Mineurs et portant une étole rouge. Deux médecins désignés par Mgr Ricci, évêque d'Esina examinèrent les ossements qui bientôt après furent revêtus d'un nouvel habit religieux semblable au premier. Le cilice du bienheureux fut placé à ses pieds, et l'on mit sous la tête les documents concernant cette nouvelle reconnaissance du corps. La châsse fut enfin fermée et scellée. Quelques ossements avaient été détachés, et déposés dans une urne qui fut remise au Rév. Père Cyr de Pesaro postulateur général des causes de l'Ordre près le Saint-Siège, comme lui-

même l'av
sé de cette
la Chancel
ont examir



mière fois
de Rome p
son entoura
proclamer p
Pie X e
Bologne, p
saint Franç
mission la l
Léon XIII

« C'est av
« moignage
« excellent
« preuve du
« rendre à
« grandiose
« du Grand
« prédcesse
« accordait a
« que Père,
« entrepris u

même l'avait expressément demandé. Procès verbal fut aussitôt dressé de cette cérémonie et signé par tous les témoins. Il a été déposé à la Chancellerie de l'Evêché, avec les dépositions des médecins qui ont examiné le corps.

ROMANUS.



Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Récompense méritée. — Le Roi d'Italie vient de conférer la croix des Saints Maurice et Lazare à un Père Franciscain, le P. Joachim Geroni, attaché aux troupes italiennes durant leur campagne de Chine. C'est la première fois qu'un prêtre ou un moine est décoré depuis l'occupation de Rome par les Italiens. En apprenant cette nouvelle, Pie X a dit à son entourage : « Nous devons être heureux de voir le gouvernement proclamer publiquement le mérite d'un religieux. »

Pie X et saint François. — Une commission s'est formée à Bologne, pour restaurer la magnifique église élevée en l'honneur de saint François. Le Souverain Pontife vient d'adresser à cette commission la lettre suivante où il déclare ne vouloir le céder en rien à Léon XIII pour la dévotion envers le Séraphique Père.

« C'est avec une joie profonde que nous avons reçu, comme témoignage de votre respect, la lettre et le volume offerts par votre excellent Cardinal Archevêque en personne. Nous avons eu la preuve du zèle ardent que vous déployez depuis longtemps pour rendre à sa forme primitive et à son antique splendeur le temple grandiose que la foi généreuse de vos aïeux avait élevé à la gloire du Grand d'Assise. Déjà vous avez reçu les éloges de notre illustre prédécesseur et Nous, désireux de l'imiter dans la protection qu'il accordait aux beaux-arts et la piété qu'il professait pour le séraphique Père, nous vous adressons toutes nos félicitations. Vous avez entrepris une œuvre difficile et de longue haleine, ainsi que vous le

« reconnaissez vous-même. Courage cependant et poursuivez votre œuvre avec une joie toujours croissante, sous l'autorité de votre archevêque et confiants dans le concours de tous ceux qui ont au cœur le zèle de la religion et du goût. A l'époque actuelle le nom, les bienfaits et la famille du bienheureux François se répandent de plus en plus. Nous sommes heureux de le constater. Cette pensée doit être pour vous un précieux encouragement comme aussi la gloire qu'il doit retirer de votre œuvre. Que le saint lui-même favorise vos projets et recevez, comme gage de la protection divine, la bénédiction apostolique que nous vous accordons avec une affection particulière. »

Déjà, le 28 mai 1904, le Souverain Pontife avait fait répondre au R^me Père Général qui offrait à Sa Sainteté les Actes du Congrès du T.-O. de l'Uruguay et de l'Argentine. Il félicitait le R^me Père du succès de cette réunion dû principalement au zèle des Franciscains de l'Amérique du Sud et se réjouissait des espérances qu'elle lui faisait concevoir d'un réveil général de l'esprit séraphique et par suite de la piété et de la religion dans la lointaine Amérique. Le Saint-Père voulait donner par cette lettre une nouvelle preuve de sa prédilection pour le Tiers-Ordre franciscain.

En Chine. — Par une décision de la S. C. de la Propagande, le vicariat apostolique du Chantong septentrional est confié à la Province franciscaine de Saxe, dont le Provincial réside à Dusseldorf. Ce vicariat était évangélisé jusqu'à présent principalement par des Franciscains italiens, au nombre desquels se trouvait le Rév. P. Pie, qui passa par Montréal, il y a quelques années et dont plusieurs de nos lecteurs se souviennent encore. Ce vicariat est situé au nord-ouest du territoire allemand de Kiaou-tchéou ; en 1895 il comptait à peu près 20,000 catholiques, 185 églises et chapelles et 22 missionnaires ; il est administré actuellement par le vicaire apostolique, Mgr Ephrem Giesen, Franciscain.

Les martyrs anglais. — Le 13 mai dernier eut lieu, au palais archiépiscopal à Westminster, une session relative à la béatification des Martyrs, mis à mort par les protestants anglais lors de la réforme ; parmi ces martyrs se trouvent plusieurs Franciscains. Ce fut la première réunion de ce genre depuis la mort du Cardinal Vaughan. Après quelques paroles à la mémoire du regretté Cardinal, Mgr l'Archevêque exprima l'assurance de son dévouement à cette cause si glorieuse pour notre sainte foi et l'espoir de la voir avancer rapide-

ment. Le
commissio
Congr
gleterre sc
sera organ
de tous les
l'importan
T.-O. en /
veur et de
L'anni
— Dans t
nier, un se
fut l'insign

AUCUN P
que ce
au 25
précisém
la plupart
protestant.
où ils tena
Durant l
d'une cinq
de 217 pe
Pendant la
Lamora, u
venant du l
par un pèl
l'Italie par
l'évêque Pa

Parmi les
à noter : la
âgé de 67
cin et le cu
secret press
partir, les p
Père, qui l
tuaires de l

ment. Le R. P. Thaddée Hermans, Franciscain, est membre de la commission chargée de préparer l'introduction de cette cause.

Congrès du Tiers-Ordre. — Le 2^m congrès du T.-O. en Angleterre se tiendra à Leeds, les 20 et 21 septembre de cette année. Il sera organisé par les Pères Franciscains et Capucins avec le concours de tous les Tertiaires de la Grande-Bretagne. Inutile d'insister sur l'importance qu'aura cette assemblée pour le développement du T.-O. en Angleterre et pour le maintien et l'accroissement de sa ferveur et de son action bienfaisante.

L'anniversaire de la mort de Léon XIII dans l'Ordre.

— Dans toutes les églises franciscaines du monde, le 20 juillet dernier, un service a été chanté pour le Souverain Pontife Léon XIII qui fut l'insigne bienfaiteur et le Protecteur de l'Ordre Séraphique.

TERRE-SAINTE

AUCUN printemps, peut-être, n'a vu autant d'étrangers à Jérusalem que celui de l'année courante. Le carême à peine passé, du 10 au 25 avril, la ville se trouvait littéralement envahie non point précisément par des pèlerins, mais par plus de 2000 touristes, pour la plupart anglais et américains, qui venaient assister à un congrès protestant. Au nord de la ville, ils avaient placé une immense tente où ils tenaient leurs réunions.

Durant la Semaine Sainte, étaient arrivés de Cologne un pèlerinage d'une cinquantaine de personnes, puis un autre d'Espagne composé de 217 personnes, sous la conduite de Mgr l'évêque de Palencia. Pendant la semaine de Pâques arriva, conduit par l'évêque élu de Lamora, un pèlerinage composé de 16 personnes seulement, mais venant du lointain Mexique. Le 23 avril, ce fut le tour de l'Autriche, par un pèlerinage de 506 personnes, puis le même jour celui de l'Italie par un pèlerinage de 85 personnes, sous la conduite de Mgr l'évêque Pasqual Morganti de Bobbio.

Parmi les incidents particuliers de ce dernier pèlerinage, deux sont à noter : la mort à Jérusalem, au moment du départ, d'un pèlerin âgé de 67 ans, qui avait tenu à faire le pèlerinage malgré le médecin et le curé, mais avec la permission de son archevêque et avec le secret pressentiment de laisser ses os en Terre-Sainte ; puis avant de partir, les pèlerins avaient eu une audience très émouvante du Saint-Père, qui leur avait recommandé de ne l'oublier à aucun des sanctuaires de leur pèlerinage ; l'émotion du pape alors était telle que les

larmes lui avaient coupé la voix. Fidèles à cette recommandation et à leur promesse, les pèlerins ont envoyé, chaque jour et de chacun des sanctuaires qu'ils visitaient, une dépêche au Souverain Pontife.

Le 24 avril, arrivèrent les Anglais au nombre de 131 pèlerins ; avec eux se trouvaient les évêques de Shrewsbury et de Waterford. Le 28 avril, la ville de Munich fut représentée par 17 pèlerins ; le 1 mai la France en envoya d'abord une cinquantaine, qui furent suivis, le 18 mai, par 260 autres.

Tous ces pèlerinages furent dirigés par les Pères Franciscains dans leurs pieux voyages auprès des différents sanctuaires de la Terre-Sainte.

On annonce de la Bavière un pèlerinage de 500 personnes pour la fin de juillet, et un autre de même importance, venant du Wurtemberg.

Mais combien d'autres, et non pas des moins importants ont préféré au bruit inséparable des pèlerinages nombreux la visite solitaire et tranquille des saints Lieux : de ce nombre furent Mgr Martin Garcia Aleocer, O. F. M., naguère évêque de Cebu aux Philippines ; Mgr Dominique Jacquet, archevêque de Salamine (Grèce) ; M. Orazio Maruchi directeur des musées et galeries pontificaux ; Mgr Bernard Ward, président du collège Saint-Edouard de Ware (Angleterre) ; et plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Un de nos Pères, le R. P. Alexandre, naguère directeur du collège séraphique de Montréal, vient de s'embarquer pour la Terre-Sainte ; que Dieu le bénisse sur son nouveau champ d'action !

A. M.

CANADA

Saint-Ephrem d'Upton. — Les Tertiaires de la paroisse de Saint-Ephrem d'Upton ont eu le bonheur de posséder au milieu d'eux un Père Franciscain de la maison de Montréal qui leur a prêché une retraite de 3 jours, 10 11, 12 juillet. Les exercices ont été assidûment et religieusement suivis par toute la Fraternité. Il fait si bon de retremper sa foi aux chaudes paroles des fils de saint François.

Cette Fraternité marche d'un pas ferme et sûr vers la perfection chrétienne. Cette émulation est due au dévouement que montre son digne et vénéré Pasteur, M. Lessard, à faire observer les règles du Tiers-Ordre. Si parmi les Tertiaires, quelques-uns ont pu se relâcher,

cette visi
ragement
la perfecti

Sainte
retraite pr
Malgré
Tertiaires
pour suivr

Nous n
vérité que
Les sujets
vérités du
tronne de
chaque ins
ques point

Sa derni
grande da
dans les ce
perspective

Le jour
profession
l'année de
le Rév. Pè
Sacrement.

avons goût

Daignent
que nous av
ferveur. !

Sainte-
29 ont eu p
mond, vica
l'occasion d
de Croix pe
Sorel. —

cette visite et cette retraite vont être pour ces quelques-uns un encouragement sérieux à mieux faire et à reprendre avec zèle le chemin de la perfection chrétienne.

SECRETÉAIRE.

Sainte-Dorothee. — Du 18 au 21 juillet nous avons eu notre retraite prêchée par le Rév. P. Matthieu du couvent de Montréal.

Malgré la chaleur intense et les nombreux travaux de la saison, les Tertiaires et même tous les fidèles de la paroisse, firent leur possible pour suivre les exercices.

Nous nous réunissions deux fois le jour pour écouter la parole de vérité que le Père prédicateur nous expliquait avec zèle et douceur. Les sujets les plus pratiques furent traités : La vie du chrétien, les vérités du salut, la charité, le bon exemple, la dévotion à Marie, patronne de l'Ordre séraphique et celle du Chemin de la croix. Avant chaque instruction le Rév. Père nous donnait l'explication de quelques points de la Règle.

Sa dernière instruction dont le texte fut : « Votre récompense sera grande dans le ciel » était bien propre à fortifier le cœur chrétien dans les combats de chaque jour et à l'encourager par l'heureuse perspective de la récompense du serviteur fidèle.

Le jour de la clôture il y eut une cérémonie de vêtue ; celle de la profession fut remise au 4 octobre, fête de Notre Père Saint François, l'année de probation des postulants n'étant pas encore accomplie. Puis le Rév. Père nous donna la Bénédiction papale et le Salut du Saint Sacrement. Nous nous séparâmes enchantés du bonheur que nous avions goûté durant ces quelques jours, hélas, trop courts.

Daignent Notre-Seigneur et saint François bénir les résolutions que nous avons prises dans ces saints jours et nous conserver dans la ferveur. !

De François notre Père
Imitons les vertus,
Pour passer de la terre,
Au séjour des élus.

Sainte-Rose du 22 au 25 juin et **Sainte-Thérèse**, du 26 au 29 ont eu pareillement leur Visite annuelle faite par le R. P. Raymond, vicaire du couvent de Montréal. Le passage du Père a été l'occasion d'un renouvellement de ferveur. L'Association du Chemin de Croix perpétuelle a fait de nombreuse recrues.

Sorel. — Cette année encore, du 24 au 27 juillet, nous avons eu

l'insigne avantage de la Visite canonique de nos Fraternités Franciscaines. Cette faveur nous avait été annoncée par notre si dévoué et si paternel Directeur M. le Chanoine Bernard, notre Curé, aussi est-ce avec grande joie que nous avons reçu notre Père Visiteur, un Franciscain du couvent de Montréal. Ce n'était pas un étranger pour nous : il connaissait nos besoins et facilement il a trouvé le chemin de nos cœurs. Les Tertiaires au grand complet et bon nombre de personnes amies du Tiers-Ordre ont suivi les saints exercices. La Règle du Tiers-Ordre a repassé tout entière sous nos yeux avec ses obligations si faciles et ses avantages si précieux. Nous l'avons promis, nous serons fidèles. Le Rév. P. Visiteur a bien voulu nous dire que notre Fraternité était l'une des meilleures qu'il ait encore visitées. Nous nous efforcerons de mériter cet éloge pour notre plus grand bien et l'honneur du Séraphique Père.

A la cérémonie de clôture, il y eut : 10 prises d'habit et 14 professions.

UNE TERTIAIRE.

Saint-Hyacinthe. — La visite de la Fraternité établie à la Cathédrale a eu lieu du 31 juillet au 4 août. Le R. P. Amé, du couvent de Montréal, a profité de ces jours pour expliquer la Règle, et travailler activement au développement de la Fraternité. Un résultat particulièrement heureux de cette Visite, c'est l'établissement d'un fervent noyau de Frères dont le zèle fait augurer pour bientôt l'érection d'une Fraternité d'hommes. Ce but qui paraissait d'abord sinon impossible, du moins bien difficile à atteindre sera certainement réalisé dans peu de temps et l'on se réjouit déjà à la pensée du bien qui en sera la conséquence.

Saint-Victor de Tring (Beauce). — Dans cette belle partie du diocèse de Québec que l'on appelle la Beauce, après avoir gravi un chemin montant, sablonneux, malaisé, je suis parvenu dans une populeuse paroisse appelée Saint-Victor. Là 300 Frères et Sœurs du Tiers-Ordre m'attendaient pour la sainte Visite. Pendant trois jours, du 17 au 20 juillet la parole de Dieu leur fut adressée. Le dernier jour, à la grande surprise de tous, le P. Visiteur donna lecture d'une lettre de Mgr l'Archevêque permettant l'érection de deux Fraternités du Tiers-Ordre : l'une dédiée à saint Elzéar, pour les Frères, l'autre à la Bse Delphine pour les Sœurs. La joie fut grande aussi, lorsque furent proclamés en public les noms des nouveaux discrets et discrètes. Ce même soir, 11 hommes prenaient l'habit, ainsi que 21 sœurs : 4

hommes
pasteur q
réels effo
mieux en
se oblige
se le bien

Saint-
Saint-Vict
Tiers-Ord
dans notr
du 26, au
temple de
nières, ta
pluie maté
plus douce
sur la pers
l'habit ain
admis 5 ho
multitude
ser le *voile*
bénédictio

Les deux
Frères :
Maître des
Gariépy ; I
• Sœurs : S
Robert ; M
taire : Mlle
C. Hamel.

Saint An
titulaires de
Sherbro
prise d'habit
mais lorsque
ner uu peu
faisait, la pl
habit. Vingt
jour-là. La
Saint-Sacrem

hommes faisaient profession et également 4 sœurs. Merci au zélé pasteur qui voulut permettre cette grande fête, pour reconnaître les réels efforts que font ses Tertiaires. Ces derniers, disons-le, savent mieux encore que dans d'autres Fraternités, se rappeler que « noblesse oblige » aussi veulent-ils édifier les autres en tout et partout. Puisse le bien commencé arriver bien vite à la perfection !

Saint-Ephrem de Tring (Beauce.) — Quelques jours après Saint-Victor, notre paroisse a eu les bienfaits d'une retraite pour le Tiers-Ordre. Du 24 au 26 juillet une foule nombreuse se pressait dans notre belle église. Rien de bien saillant à signaler sinon la fête du 26, au beau soir de la solennité de la Bonne sainte Anne. Le temple de Dieu, orné de ses plus beaux ornements, étincelait de lumières, tandis qu'à l'extérieur les éclairs sillonnaient les nues et si la pluie matérielle inondait la terre, au dedans de nos âmes, une rosée plus douce et précieuse pénétrait nos cœurs. Après une instruction sur la persévérance, nous vîmes 10 hommes et jeunes gens prendre l'habit ainsi que 27 dames et jeunes filles — à la profession furent admis 5 hommes et 7 dames. Tout à coup, de la foule se détache une multitude de sœurs novices ou professes qui viennent se faire imposer le *voile* blanc ou noir qu'elles n'avaient jamais reçu autrefois. La bénédiction papale termina cette belle fête.

Les deux discrétaires de Saint-Ephrem sont ainsi constitués :

- Frères : Supérieur : M. E. Croteau ; Assistant : M. A. Pomerleau ;
Maître des Novices : M. F. Grenier ; Trésorier-Secrétaire : M. E. Gariépy ; Discret : M. Chrysol. Goulet.
- Sœurs : Supérieure : Mde Vve F. Couture ; Assistante : Mde J. Robert ;
Maitresse des Novices : Mde P. Turgeon ; Trésorière-Secrétaire : Mlle Ar. Roy ; Discrètes : Mesdames F. Bolduc, P. Breton, C. Hamel, L. Pomerleau.

Saint Antoine de Padoue et sainte Marguerite de Cortone sont les titulaires des deux Fraternités établies canoniquement en 1902.

Sherbrooke — Le 26 juin dernier avait lieu à la Cathédrale une prise d'habit. Les cérémonies sont assez rares pour les tertiaires, mais lorsque nous en avons, notre dévoué directeur tient à leur donner un peu de solennité. Aussi malgré la chaleur accablante qu'il faisait, la plupart des Frères et des Sœurs avaient revêtu le grand habit. Vingt postulants sont venus grossir notre petite famille ce jour-là. La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Espérons que notre bon père Saint-François bénira ses enfants et qu'il fera prospérer notre fraternité de plus en plus.

La secrétaire.

M. l'abbé Trudelle. — Le clergé de Québec a pleuré le mois dernier la perte d'un de ses membres les plus distingués, M. l'abbé Trudelle, décédé le 14 juillet 1904 à l'âge de 82 ans. La *Revue* ne peut oublier que le regretté prêtre a écrit une charmante biographie du Fr. Louis, dernier Récollet décédé à Québec. Autour de son personnage il avait groupé tout ce qui concernait les Récollets dans ces derniers temps de leur histoire : grâce à sa brochure, il est donc facile de rattacher le présent au passé.

Institutrices. — La première convention annuelle des institutrices de Québec réunie au Palais législatif, le 5 juillet dernier, a voulu clôturer ses réunions par le salut du Saint Sacrement « dans l'humble mais pieuse petite chapelle du couvent des RR. PP. Franciscains, qui furent les premiers éducateurs du pays, dans la personne des Récollets. » Le R. P. Ange-Marie, Gardien, qui donna le salut avait eu dans la journée, l'occasion de faire entendre à l'une des séances une conférence sur la dignité de la vocation de l'institutrice.

Québec. Couvent des Sacrés Stigmates. — Le 2 août, la chapelle du couvent des Frères-Mineurs de Québec avait de touchantes ressemblances avec la Portioncule d'Assise, si chère à saint François. Tout d'abord s'était la ferveur des fidèles qui s'y pressaient, puis ses étroites dimensions qui rappellent ce petit sanctuaire illustre maintenant dans le monde entier, par la célèbre Indulgence que saint François demanda en sa faveur. Toute la journée, sous la direction d'un Père, les pieux fidèles et les religieux ont fait en commun les visites au chant des cantiques qui s'intercalaient aux prières prescrites.

La ferveur et le nombre, voilà bien la beauté de cette fête franciscaine si féconde en grâce et en pardon.

Deux jours après, le 4 août, en la fête du Patriarche saint Dominique le couvent des Frères-Mineurs ayant le bonheur de posséder le Rév. P. Shmith, O. P., on y fut tout heureux de renverser pour ce jour-là les rôles ordinaires, en faisant chanter la messe de la solennité par le fils de saint Dominique, alors qu'ordinairement c'est l'enfant de saint François qui chante chez les Frères-Prêcheurs la messe de l'ami du Séraphique Patriarche. A la fin du repas, on a chanté avec bonheur le séculaire chant de la fraternelle union.

Enfin, l
tique pèle
Anges de
mandaient
mé les mis
des vaillan
mères de l
mêmes vot

E 26 av
est à S
cinqui
plusieurs re
Frères conv
d'Alton, se
à la populat
nombre de
couvents, st
88 Francisc
ces développ
dance de la
ral de l'Ord
Province du
nommé le p
2 collèges, e
vince compt
gieux.

En outre,
aux Etats du
En effet, en
antiques Mis
du Sacré-Cœ
gne. Depuis
fondations, il
Province sera
La sphère
42 de leurs s
missions s'oc

Enfin, le dimanche 7 août, toute la communauté accomplissait l'antique pèlerinage des Récollets à leur première chapelle de N.-D. des-Anges de l'Hôpital Général. Les Frères-Mineurs d'aujourd'hui demandaient dans ce pieux sanctuaire le zèle apostolique qui avait animé les missionnaires d'autrefois. Ils étaient heureux de se souvenir des vaillants pionniers de la foi qui avaient apporté au Canada les lumières de l'Evangile. Ils étaient heureux de prier, de chanter sous ces mêmes voûtes où avaient prié, chanté et souffert leurs aïeux.

ETATS-UNIS

LE 26 avril de cette année, la Province franciscaine dont le centre est à Saint-Louis, Mo. célébrait par une fête de famille le vingt-cinquième anniversaire de son érection. Elle fut fondée par plusieurs religieux de la Province franciscaine de Saxe (3 Pères et 6 Frères convers) qui, sur les instances de Mgr Juncker, alors évêque d'Alton, se rendirent dans l'Illinois et donnèrent leurs soins spirituels à la population allemande de Teutopolis. Les années suivantes, le nombre des religieux augmentant, augmenta aussi le nombre des couvents, surtout quand en 1875, lors du *Kulturkampf* en Allemagne, 88 Franciscains expulsés vinrent rejoindre leurs aînés. A la suite de ces développements successifs, la custodie, jusqu'alors sous la dépendance de la Province religieuse de Saxe, fut érigée par le Père Général de l'Ordre en Province religieuse indépendante sous le nom de Province du Sacré-Cœur de Jésus ; le R. P. Vincent Halbfass en fut nommé le premier Provincial. La Province comptait alors 4 couvents, 2 collèges, et 10 résidences avec 202 religieux ; actuellement la Province compte 9 couvents, 3 collèges et 28 résidences avec 480 religieux.

En outre, pendant ces 25 années, la Province, d'abord restreinte aux Etats du Centre, s'est étendue au-delà de ses limites primitives. En effet, en 1885, les Franciscains espagnols, derniers pionniers des antiques Missions franciscaines en Californie, cédèrent à la Province du Sacré-Cœur leur couvent de Santa Barbara et rentrèrent en Espagne. Depuis ce temps-là, on fit dans la Californie plusieurs nouvelles fondations, il est facile de prévoir que dans peu d'années une autre Province sera érigée dans les Etats de l'Ouest.

La sphère d'action des Pères s'étend à présent sur 17 diocèses ; 42 de leurs stations se trouvent parmi les Indiens ; plusieurs de leurs missions s'occupent des Chinois.

De tout ce que nous venons de dire on peut conclure que les 25 premières années de la Province du Sacré-Cœur n'ont pas été des années stériles. Dieu veuille que les 25 années qui suivront voient se multiplier ces fruits de salut. — A nos chers Confrères nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs vœux de prospérité.



La Portioncule



L est, ici-bas, des spectacles que la plume se refuse à décrire ; des spectacles qu'on ne peut se rappeler sans une émotion profonde, dont le souvenir fait revivre dans l'âme tout un monde de délicieuses et durables impressions, parce qu'ils forcent irrésistiblement l'admiration et semblent plutôt des spectacles célestes que des démonstrations de la terre. Manifestations de foi vive où le respect humain est fièrement foulé aux pieds ; manifestations d'espérance ferme où tous s'avancent, les yeux fixés au ciel ; manifestations enfin de l'amour le plus vrai, le plus désintéressé que l'intelligence bornée de l'homme terrestre demeure impuissante à comprendre et plus encore à goûter ! Au nombre de ces spectacles, peut être placé celui qui se déroule chaque année sous nos yeux le 1 et le 2 août : le spectacle toujours ancien et toujours nouveau de la Portioncule. Quel magnifique tableau, en effet, que « celui de cette foule immense qui entre à l'église pour en sortir et en sort pour y entrer » ! Quel mystérieux délire s'est emparé de cette foule empressée mais recueillie, qui, le chapelet en main, marche, marche toujours, faisant monter vers le ciel les accents d'une prière embrasée ? C'est qu'en ces jours de bénédictions, l'Eglise, depuis tantôt sept siècles, ouvre bien grand le trésor infini de ses miséricordieuses largesses. Et ses enfants, empressés à répondre aux avances de son amour, viennent, nombreux, puiser à pleines mains dans ce trésor que leur sainte avarice n'épuisera jamais. François d'Assise avait obtenu pour tous les hommes cette faveur insigne de l'Indulgence de la Portioncule, parce qu'à tous s'étendait son

amour, son
Aussi, dans
toutes les
patrons et
coudoient
ce sont vra
se justifie c
male dans
de l'Eglise
ici-bas un a

Tel est d
anges, et
toutes celle

A Mont
sont-elles te
prendre fin
on prie sans
Gaston, est
au soir de l
sionnaire sa
exhortations

Le lende
l'église s'ouv
piétinant d'i
nière Messe
des visites.

eut de relâch
à huit heure
on veut gagr
pour les chèn
on semble on

A quatre l
Monsieur le
foule qui, de
Dieu les cris
de la voix po
la Bse Vierge
taient encore
chapelle répé

amour, sans bornes et que tous, il voulait « les conduire au ciel. » Aussi, dans cette foule toujours grossissante, voit-on représentées toutes les classes de la société : grands et petits, riches et pauvres, patrons et ouvriers, prêtres, religieux, hommes, femmes, enfants s'y coudoient dans la même charité comme dans la même prière. Oui, ce sont vraiment les jours du grand Pardon, durant lesquels le juste se justifie davantage, l'âme pécheresse recouvre sa blancheur baptismale dans le bain salutaire du Sacrement de Pénitence, et les enfants de l'Eglise souffrante reçoivent de leurs frères qui militent encore ici-bas un allègement à leurs cruelles tortures.

Tel est donc le spectacle que présentaient aux regards de Dieu, des anges, et des hommes toutes les églises franciscaines du monde et toutes celles qu'entourent des tertiaires, le 1 et le 2 août dernier.

A Montréal, à peine les premières Vêpres solennelles de la Fête sont-elles terminées que déjà les processions s'ébranlent pour ne prendre fin qu'à une heure avancée de la nuit. On prie avec ferveur, on prie sans relâche, car chacun veut faire assaut au ciel. Le R. P. Gaston, est là, à son poste de labeur ; et quand brisée par la fatigue, au soir de la journée, la foule sentira son ardeur faiblir, le zélé missionnaire saura la ranimer, lui rendre son énergie première par ses exhortations et son exemple.

Le lendemain, 2 août, dès quatre heures du matin, les portes de l'église s'ouvraient pour laisser pénétrer une foule déjà compacte et piétinant d'impatience. Quelques minutes après, commençait la première Messe. Alors, comme la veille, s'offre aux regards le spectacle des visites. La foule, fiévreuse, grossissait d'heure en heure ; il n'y eut de relâche que pour assister à la Messe solennelle qui fut chantée à huit heures ; les dizaines de chapelet alternent avec les cantiques ; on veut gagner le plus d'indulgences possible pour soi, mais surtout pour les chères âmes du Purgatoire. Tant il est vrai qu'en ces jours on semble oublier la terre pour ne vivre que du ciel !

A quatre heures, eut lieu le Salut du T. S. Sacrement donné par Monsieur le Chanoine Roy, représentant Mgr l'Archevêque ; et cette foule qui, depuis de longues heures, faisait monter vers le trône de Dieu les cris et les chants de la plus ardente supplication, eut encore de la voix pour chanter elle-même les louanges de Jésus-Hostie, de la Bse Vierge Marie et du Séraphique Patriarche. Trois heures restaient encore et les instants étaient précieux ; aussi, les arceaux de la chapelle répétaient encore les dernières notes du « Laudate Dominum

omnes gentes » que déjà les pèlerins recommençaient avec une ardeur nouvelle leurs saintes pérégrinations. Quelques instants encore et le soleil va disparaître à l'horizon ; sept heures et demie ! Le Te Deum monte vers le ciel en action de grâces et tout rentre dans le calme des jours précédents ; chacun regagne sa demeure dans la pensée qu'il a travaillé pour le ciel et que peut-être, il a tiré des brasiers ardents du Purgatoire des âmes qui, introduites dans l'éternelle Félicité, deviendront pour lui des avocates dévouées et reconnaissantes.

A *Trois-Rivières*, c'est le même spectacle. Le Père Frédéric est là pour soutenir la ferveur des fidèles et tout le monde sait qu'il est infatigable. La petite chapelle de bois, vraie Portioncule, sanctuaire de grâces est traversée par des foules nombreuses. Le premier jour au soir, Sa Grandeur Mgr Cloutier, vint l'honorer de sa présence et édifier son peuple, auquel il donna le Salut solennel du S. Sacrement. Le 2 au matin, aux cinq messes, il y eut de nombreuses communions. Mais rien ne surpasse en charme naïf une cérémonie supplémentaire organisée par le bon P. Frédéric, la bénédiction des petits enfants, de ses chers petits amis qui sont la Portioncule (petite portion) du bon Dieu. Plus de 600 enfants étaient là, un grand nombre portés par leurs parents : en tout 1200 personnes ; un petit souvenir fut distribué à ces chers petits anges qui formaient de la chapelle et du couvent un autre Notre-Dame des Anges.

Il ne faut pas oublier que le couvent a des reliques du sanctuaire de Notre-Dame des Anges à Assise qui furent vénérées par le peuple.

« A *Louiseville* la fraternité a célébré également avec grande solennité la Portioncule. Les Tertiaires de la fraternité Saint-Antoine étaient là au grand complet dès l'ouverture de l'Indulgence. Après le chant du *Veni Creator*, trois processions en commun furent faites sous la direction du vénéré Directeur du T. O. M. le curé Tessier et de M. l'abbé Lavergne, son vicaire. Le chant des cantiques, la récitation du Rosaire témoignaient de la piété des Tertiaires. Puis la foule pieuse des Tertiaires s'appliqua à continuer ses visites jusqu'au soir. Le lendemain, une messe solennelle fut chantée par les Tertiaires avec communion générale des Sœurs.

« Puis, toute la journée, ce furent des processions en commun ou des visites particulières. Monsieur le curé ne put s'empêcher de prendre la parole pour nous dire que les Tertiaires faisaient en ce moment l'admiration des Anges dans le ciel et l'espérance de l'Egli-

se militan
glise souffi
belle journ
des heures
blieront ja
« Veuillez
pour l'édifi



C'était en
pour le Com
comme il ét
monde ; sa
deux homme
qui était l'aut
rèrent présen
froc de mend
pauvre, il l'e
sainte effusio
tenons-nous u
avec larmes l
dans l'autre d
« Et le bai
transmis de g
Une jeune am
Frères-Mineur
Une fois de
notre sol du (

se militante sur la terre, en même temps que la consolation de l'Eglise souffrante. La Bénédiction du Saint Sacrement clôtura cette belle journée. Nous la vîmes finir avec regret, car avec elle finissaient des heures saintes et délicieuses que les Sœurs de la Fraternité n'oublieront jamais. »

« Veuillez, mon Rév. Père, publier ces quelques lignes dans la *Revue* pour l'édification des autres Fraternités. » Sr Secrétaire.



Fête de N. P. S. Dominique



DOMINIQUE et François d'Assise ! Quelle vision que le rapprochement de ces deux hommes venus à la vie, à la sainteté, à l'apostolat, de pays si éloignés, dans des circonstances si diverses et cependant suscités de Dieu pour être en même temps la gloire et le soutien de son Eglise !

C'était en l'an 1216. Dominique de Gusman se trouvait à Rome, pour le Concile de Latran et l'approbation de son Ordre. Une nuit comme il était en prière, il aperçut Notre-Seigneur irrité contre le monde ; sa divine Mère, pour calmer son courroux, lui présentait deux hommes. Dominique se reconnut pour l'un d'eux, ne sachant qui était l'autre. Il le regarda attentivement et ses traits lui demeurèrent présents. Le lendemain dans une église, il reconnut, sous un froc de mendiant, l'homme de la vision, et courant aussitôt vers ce pauvre, il l'enlaça dans ses bras, le pressa sur son cœur avec une sainte effusion, entrecoupée de ces mots : « *Vous êtes mon compagnon, tenons-nous unis et rien ne prévaudra contre nous.* » Puis il lui raconta avec larmes la vision qu'il avait eue, et leurs cœurs se fondirent l'un dans l'autre dans un long embrassement.

« Et le baiser de Dominique et de François, dit Lacordaire, s'est transmis de génération en génération sur les lèvres de leur postérité. Une jeune amitié unit encore aujourd'hui les Frères-Prêcheurs et les Frères-Mineurs. »

Une fois de plus cette parole vient de trouver sa réalisation sur notre sol du Canada. Le 4 août dernier, les enfants du Pauvre

d'Assise de Montréal s'en allaient célébrer avec les fils de saint Dominique de Saint-Hyacinthe la fête de leur Père commun, et donner à leurs frères aimés le baiser traditionnel des deux Patriarches. Unis dans la même prière et dans le même amour, ensemble ils ont redit et chanté cette antienne de l'office du Saint :

*O lumen Ecclesie, Doctor veritati.
Rosa patientie, Ebur castitatis,
Aquam sapientie Propinasti gratis :
Prædicator gratie, Nos junge Beatis.*

O Dominique, lumière de l'Eglise, Docteur de la vérité, Rose de patience, joyau de chasteté, vous qui gratuitement avez offert la sagesse, Prédicateur de la grâce, unissez-nous aux Bienheureux !

Un remarquable panegyrique donné par le T. R. P. Prieur, le P. Hage, en nous faisant connaître mieux encore Dominique et son apostolat n'a pas manqué de nous encourager à devenir des apôtres comme lui, ayant l'Esprit-Saint pour principe et l'utilité des âmes pour fin : *per Spiritum ad utilitatem.*

FR. F.

Les Missions franciscaines

CHINE



Massacre de Missionnaires. — Une dépêche du ministre de Belgique en Chine annonçait le 23 juillet, le massacre au Hou-pé de Mgr Théotime Verhægen et de son frère le Père Frédéric, comme ayant eu lieu la veille 22 juillet. Le Père F. Robberecht avait été en même temps emmené prisonnier.

Mgr Théotime Verhægen n'avait pas 40 ans, il était né le 19 février 1867, entré dans l'Ordre des Frères-Mineurs le 3 octobre 1883 et sacré Evêque, le 11 novembre 1900, pour succéder à Mgr Benjamin Christocens retenu en Belgique par la maladie.

Son frère le P. Frédéric était né le 10 mai 1872 et n'était en Chine que depuis le mois de septembre de l'année dernière.

Le P. F.
du Messag
que nous a

La résid
a été tué à
sans doute

Ces nouv
de manière
Nous l'espé
triste nouve
pour la prov
torin. Tout
meront ave
ajoutons le
moisson de

A plusieur
sions de nos
aujourd'hui s
quelques dét
le Messager

Les missio
d'hier ; elles
Christophe C
ces pays comp
saint François
guay où les F
Pères Jésuites
d'hui.

Depuis plus
les points de v
en souffrance.
des nations, d'
hypocrite, pro
des ouvriers év
bles. Pour rem
années, au dévo
Jésus-Christ, 50

Le P. Florent Robberecht est né le 22 avril 1875. Correspondant du *Messager de Saint François*, il envoyait des relations intéressantes que nous avons plus d'une fois reproduites dans la *Revue*.

La résidence du Vicaire Apostolique est à I-tchang. Monseigneur a été tué à Li-tchouan sur les frontières du Sin-Tchouan où il était sans doute à visiter ses chrétiens.

Ces nouvelles victimes sont-elles tombées en haine de la religion, de manière à prendre place dans l'héroïque phalange des martyrs ? Nous l'espérons. Dès lors la nouvelle de ce massacre n'est pas une triste nouvelle mais bien celle d'un triomphe et d'une grande gloire pour la province Franciscaine de Belgique qui compte déjà le P. Victorin. Toutes les Provinces de l'Ordre la lui envieront et lui exprimeront avec nous, sans aucun doute, leurs félicitations. Nous y ajoutons le vœu que le sang des martyrs devienne promptement une moisson de chrétiens dans ce vaste et malheureux empire chinois.

LES MISSIONS DU BRÉSIL

A plusieurs reprises nous avons entretenu nos lecteurs des missions de nos Pères en Palestine, en Chine et en d'autres contrées ; aujourd'hui sans traverser les mers, nous essaierons de leur donner quelques détails sur nos missions du Brésil. Nous les prendrons dans le *Messager* allemand de nos Pères de Metz.

Les missions Franciscaines dans l'Amérique du Sud ne datent pas d'hier ; elles remontent à la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb. L'Equateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, tous ces pays comptent parmi leurs premiers missionnaires des enfants de saint François. Qui n'a entendu parler des belles missions du Paraguay où les Frères-Mineurs préparèrent le terrain aux réductions des Pères Jésuites ? Mais c'est du Brésil que nous voulons parler aujourd'hui.

Depuis plusieurs années le Brésil traverse une crise terrible à tous les points de vue ; vie politique, vie sociale, vie religieuse, tout y est en souffrance. La franc-maçonnerie, ce ver rongeur de la prospérité des nations, d'autant plus dangereuse qu'elle est plus sournoise et plus hypocrite, profitant du manque, ou du moins du nombre insuffisant des ouvriers évangéliques, a causé à l'Eglise des dommages incalculables. Pour remédier à tant de maux, le Pape fit appel, il y a quelques années, au dévouement des religieux d'Europe. A la voix du vicaire de Jésus-Christ, 50 religieux de la Province Franciscaine de Saxe, quittant

FR. F.



— Une dépêche de Chine au Houpé de son frère Robberecht avait raisonnier. Il est né le 19 octobre 1883. Mgr Benja-min Robberecht était en Chine

parents et patrie, se mirent en route pour le Nouveau Monde et entreprirent résolument l'œuvre de la régénération religieuse du Brésil. Dieu bénit leurs sacrifices et leurs travaux ; aujourd'hui plus de 160 missionnaires Franciscains sillonnent le pays en tout sens et se dévouent sans compter à son évangélisation ; chacune de leurs missions est un triomphe de la grâce divine, et c'est par milliers que l'on compte leurs auditeurs ; les conversions sont en proportion. Leur église à Bahia est aujourd'hui la plus fréquentée de la ville ; à leur arrivée, il y a 10 ans, ils y donnaient la sainte Communion à une centaine de personnes à peine ; pendant l'année 1901, ils l'ont distribué à plus de 41,000 personnes de tout rang et de toute condition.

Quand naguère il fallut désigner parmi les Pères l'aumônier de l'hôpital des pestiférés de Pernambuco, ceux qui sollicitèrent ce poste périlleux furent si nombreux que le Père Provincial dut tirer au sort celui qui y serait le premier consacré. Il y a une année à peine, un jeune Père alsacien, le P. Florentin Messner de Sufflenheim, mourut à ce poste, victime de son héroïque charité.

Il n'est pas rare, dans ces contrées, que les Pères aient à donner la première Communion à des hommes d'un âge déjà avancé et d'un rang assez distingué. Plus fréquente encore est l'administration du baptême à des enfants que la négligence voulue ou inconsciente des parents laissait grandir dans l'ignorance de leur sainte religion. A ce sujet nous lisons dans la lettre d'un de nos missionnaires l'épisode suivant :

« Un haut fonctionnaire, grand-maître de la franc-maçonnerie, n'avait pas fait baptiser ses cinq enfants. Le plus jeune des enfants était malade, je demandai au père de ne point le laisser mourir sans baptême. Il me le promit ; encouragé par cette réponse, je l'engageai à faire baptiser en même temps les quatre autres enfants. Il me le promit encore.

J'attendis avec une certaine impatience facile à comprendre, la réalisation de ses promesses ; elle tarda quelque temps. Enfin, un jour, — j'assistais alors à une fête d'école dans les environs de la ville, — un courrier arrive en toute hâte : « Le secrétaire du président est venu au couvent : on vous demande de faire dès aujourd'hui la cérémonie du baptême ! » A l'instant je fus debout, je saute par la fenêtre pour n'avoir pas à dégager la porte encombrée de monde dedans et dehors, je monte à cheval, et en route pour le couvent ! Là je prends au plus vite tout ce qui est nécessaire pour l'administration du baptême, et je cours au palais du grand-maître des francs-maçons.

J'avoue
l'ordinaire
me reçut ;
pour la cé
rains, les
uns après
deux avai
tions ; je
donc recev
il. Jugez d
Dieu me v
quelques i
de ce retar
ment tout l
instruits et
merciai le b
parrain reta
marraines a
aux maxime

Tous les
imposante ;
rêt ils suivai
père franc-m
« Mon fils,
que vous éti
montrez que
repas qui ter
maison : un l
Par ici, certa
maître dans l

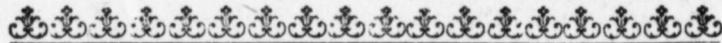


J'avoue que sur le chemin le cœur me battait un peu plus fort qu'à l'ordinaire, et j'invoquais avec ferveur tous les Saints du paradis. On me reçut avec la plus grande bienveillance ; on mit à ma disposition pour la cérémonie le plus beau salon du palais. Pendant que les parrains, les marraines et d'autres membres de la parenté arrivaient les uns après les autres, j'engageai la conversation avec les enfants dont deux avaient déjà un certain âge. Je voulais connaître leurs dispositions ; je m'adressai donc à l'aîné et lui demandai : Vous désirez donc recevoir le saint baptême ? — « Mais pas du tout, » me répondit-il. Jugez de ma surprise ; ce n'était pas encourageant. Que faire ? Dieu me vint en aide : On m'avait prié avec force, d'attendre encore quelques instants, vu qu'un des parrains tardait à venir. Je profite de ce retard pour prendre les enfants à part ; je leur explique brièvement tout le catéchisme ; à mon grand étonnement, je les trouve plus instruits et mieux disposés que je ne l'avais d'abord pensé. J'en remerciai le bon Dieu, et quand, peu après, on m'annonça l'arrivée du parrain retardataire, je fus heureux d'entendre enfants, parrains et marraines affirmer leur foi avec conviction et renoncer aux œuvres et aux maximes de Satan.

Tous les assistants furent profondément touchés par cette scène imposante ; leur silence et leurs larmes me prouvèrent avec quel intérêt ils suivaient tous les détails de la cérémonie. Après le baptême le père franc-maçon embrassa son fils aîné et lui dit avec émotion : « Mon fils, montrez dorénavant que vous n'êtes plus maintenant ce que vous étiez avant le baptême : par votre conduite et par vos actes montrez que vous êtes chrétien ! » Enfin force me fut d'assister au repas qui termina cette fête ; on me plaça à la droite du maître de la maison : un Franciscain aux côtés d'un franc-maçon, qu'en dites-vous ? Par ici, certain plaisant aimait à dire que j'étais passé, moi-même, maître dans la franc-maçonnerie. »

FR. M.-A.





LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL (*Suite.*)

Derniers jours — Sépulture et translations



On se rappelle cette parole du Frère Paul : « c'est malheureux de savoir tout faire, on ne peut rien refuser à personne. » Cette parole, avons-nous dit, servait au Frère à dissimuler son dévouement envers tous ceux qui s'adressaient à lui ou qu'il voulait obliger ; il ne savait en effet rien leur refuser et nous avons vu que toute sa vie notre Récollet pratiqua ce dévouement dans une mesure fort large, pour ne pas dire sans mesure, ses contemporains le reconnaissent à l'envi. Il en usa de la sorte tant que ses forces ne le trahirent pas, et c'est dans l'exercice de cette vertu, dans l'accomplissement de ses fonctions de sacristain que les premières atteintes de la maladie vinrent le surprendre.

On était en novembre de l'année 1847, le Frère transportait des vases sacrés, quand tout à coup on le vit s'affaisser sur le sol, comme frappé soudainement par la mort. Les témoins de l'événement se portèrent en toute hâte à son secours et le relevèrent. Il n'était pas mort, mais atteint gravement par une attaque de paralysie. Afin de lui procurer plus facilement les soins nécessaires, on le fit transporter à l'Hôpital-Général. C'était le 11 novembre. Les filles spirituelles de la Mère d'Youville l'entourèrent de leurs soins dévoués, si bien que tout danger immédiat disparut ; même la santé revint, du moins autant que cela peut se faire chez une personne âgée et atteinte d'un mal qui n'a pas coutume d'abandonner entièrement ses victimes. Notre Récollet pouvait se lever, marcher un peu et assister à presque tous les exercices que suivent les vieillards recueillis dans cette institution. Ce mieux, considérable sans doute, mais relatif, se maintint quelques temps, puis la maladie, aidée par l'âge, reprit son œuvre de destruction et le Frère dut s'aliter de nouveau, cette fois pour toujours. Pendant cette dernière maladie, ses amis, ses proches, le visitèrent. Une de ses nièces, mariée à M. Duncan Derome, dit Descarreaux alla le voir avec son époux et un de leurs enfants bien jeune encore, mais qui a gardé cependant de son vieux Grand Oncle mourant un parfait souvenir. Il est aujourd'hui père de famille et conserve avec bonheur un chapelet du Frère Paul ; la tradition est parmi les siens

qu'il fut
mourir. C
taire jusq
Le der
novembre
après l'an
te dix-huit
gieuse. Le
il ne restai
Saint-Tho
passera à u

Un cerc
ré pour rec
bure franc
lut jamais
dinaires rer
depuis plu
drale ; elle
Martyropoli
premier évê
caveau de l
de sépulture
rante huit,
dans les ca
en religion
PP. Récollet
ral, à l'âge
Les témoins
Louis Fourn

LS.

Le Frère P
souvenir dev
d'ailleurs avoi
gardé son sép
connaissance
événement po
sième reconna

qu'il fut donné à ses parents par le Récollet lui-même, avant de mourir. C'était probablement toute la richesse de ce pauvre volontaire jusqu'au dernier moment.

Le dernier Récollet à Montréal s'endormit dans le Seigneur le 15 novembre 1848, durant le mois des âmes du Purgatoire et trois jours après l'anniversaire de son entrée à l'Hôpital-Général. Il avait soixante dix-huit ans et dix mois d'âge et plus de cinquante ans de vie religieuse. Le Frère Louis étant mort à Québec trois mois auparavant, il ne restait plus au Canada qu'un seul Récollet, le Frère Marc de Saint-Thomas de Montmagny, mais encore quatre mois et lui aussi passera à une vie meilleure.

Un cercueil, digne de l'esprit de pauvreté du Frère Paul fut préparé pour recevoir sa dépouille mortelle. On l'y déposa revêtu de la bure franciscaine et de la sorte cet habit que notre Récollet ne voulut jamais quitter le suivit dans la tombe ; seules des chaussures ordinaires remplacèrent les sandales que le Frère avait dû abandonner depuis plusieurs années. Les funérailles eurent lieu à la cathédrale ; elles furent présidées par Mgr J.-E. Prince, évêque de Martyropolis, et coadjuteur de Mgr Bourget, qui devint en 1852 le premier évêque de Saint-Hyacinthe. Le corps fut inhumé dans le caveau de la cathédrale, dans l'endroit réservé aux prêtres. L'acte de sépulture se lit ainsi : « Le dix-sept novembre mil huit cent quarante huit, nous évêque de Martyropolis soussigné, avons inhumé, dans les caveaux de l'église cathédrale, Thomas Fournier, dit en religion Frère Paul, de la ci-devant Communauté des RR. PP. Récollets en Canada, décédé le 15 du courant à l'Hôpital Général, à l'âge de soixante-dix-huit ans et dix mois, de cette paroisse. Les témoins ont été MM. Daniel, prêtre du Séminaire de Montréal et Louis Fournier ecclésiastique, soussignés :

LS. FOURNIER — DANIEL ptre.

† J.-C. EV. DE MARTYROPOLIS.

Le Frère Paul était donc disparu de la scène du monde ; mais son souvenir devait lui survivre vivant et fort. La Providence semble d'ailleurs avoir pris soin elle-même de sa mémoire ; bien plus elle a gardé son sépulcre ; à deux époques différentes elle a ménagé la reconnaissance des restes de son serviteur, préparant ainsi un grand événement pour notre Récollet, une troisième exhumation, une troisième reconnaissance de ses restes et leur translation dans le caveau

de ses Frères en saint François, au couvent des Frères-Mineurs de Montréal. Nous raconterons en son lieu cet événement arrivé en septembre 1902. Il faut auparavant laisser un témoin oculaire nous attester ces faits sous la forme d'une déclaration solennelle ayant toutes les garanties d'un serment.

« Je, Georges Ducharme, bourgeois de Montréal, âgé de 73 ans, déclare solennellement que :

« Au printemps de l'année 1861, alors que je travaillais comme menuisier pour les Messieurs de Saint-Sulpice, j'ai eu une connaissance personnelle de l'exhumation des restes du Frère Paul, le dernier Récollet mort à Montréal, qui avait été inhumé dans la cave de la cathédrale Saint Jacques, avant qu'elle fut détruite par un incendie en 1852. Cette exhumation eut lieu à l'occasion d'excavations faites pour l'érection de la première chapelle souterraine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, sous le chœur de l'église actuelle Saint-Jacques, au coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine.

« Lors de la dite exhumation, le Rév. M. Pélessier desservait l'église Saint-Jacques.

« Furent exhumés en même temps que le Frère Paul les restes de trois chanoines défunts, MM. Hudon, Mercier et Viau.

« Je me rappelle que feu Mgr Bourget et feu M. le chanoine Plamondon vinrent voir tous ces restes. Monseigneur et toutes les personnes présentes, au nombre desquelles je me trouvais, identifièrent parfaitement le Frère Paul dont la tunique était conservée et dont la figure était couverte de sa capuce.

« Le même cercueil fut alors refermé et on l'enterra de nouveau dans un autre endroit de la cave de l'église, sous la nef, du côté de l'épître.

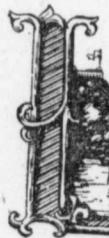
« Huit ans plus tard, sous la desserte du Rév. M. Mercier, un enclos spécial fut fait dans la cave de l'église pour y mettre ensemble les restes de tous les prêtres enterrés à divers endroits dans cette cave. Je fis alors remarquer à M. Mercier que le corps du Frère Paul se trouvait justement dans un endroit servant alors de passage. Trouvant cet endroit peu convenable, M. Mercier fit de suite exhumer ces restes et les fit enterrer près d'un pilier à l'angle du transept de l'église. C'est à ce même endroit que, à la fin de l'été dernier, un enfoncement dans le sol, dû au passage d'une voiture, fit de nouveau découvrir le cercueil du Frère Paul.

« Les restes furent alors exhumés encore une fois. J'ai vu ces restes

et bien q
que ce so
tion.

« Non s
placé en c
couvercle
ment, s'y

« Et je l
ment vraie
elle était f
Signé : G
tième jour
rieure pou
minique D



partisans, ses

(1) Cfr. : Si
Jeanne d'Arc et

et bien qu'il n'y ait plus que le squelette, je n'hésite pas à déclarer que ce sont bien ceux du Frère Paul dont j'ai vu deux fois la translation.

« Non seulement j'ai reconnu le cercueil et l'endroit où il avait été placé en dernier lieu, mais de plus une planche qu'on avait ajoutée au couvercle, lors de la première translation, à cause d'un léger enfoncement, s'y trouvait encore.

« Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous l'empire de l'Acte de la preuve du Canada, 1893. »
Signé : Georges Ducharme. Reconnu devant moi à Montréal ce septième jour d'avril 1903, Ls. Gareau, Commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal. Témoins : Louis St-Jean et Dominique Derome.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

Variété

LA PESTE A DUNKERQUE

EN 1666

d'après un document inédit

A mon ami Michel Bihl.



LES Frères-Mineurs, furent, à toutes les époques les religieux patriotes par excellence. Pour n'en citer qu'un exemple mémorable, au xv^e siècle, en face des Anglais triomphants les Frères-Mineurs étaient les plus fermes soutiens de l'indépendance nationale. Jeanne d'Arc trouvait en eux ses conseillers, ses partisans, ses défenseurs les plus fidèles (1). Ce sont eux qui dans

(1) Cfr. : Siméon Luce : Jeanne d'Arc à Domrémy, Paris 1886 ; L. de Kerval : Jeanne d'Arc et les Franciscains. Vanves 1893.

toutes les guerres accompagnèrent nos armées sur les champs de bataille et se firent les aumôniers, les consolateurs, les compagnons de nos soldats. » — Ainsi s'exprime M. de Kerval. (1)

Cette réflexion de l'éminent historien s'est cent fois présentée à mon esprit, tandis que je parcourais ces jours derniers un intéressant document inédit : l'ancien nécrologe des Frères-Mineurs de la province Saint-Denis en France. (2) Et c'est avec une légitime fierté que, dans ces courtes notices biographiques, je voyais revenir, comme l'écho d'un coup de clairon, cette mention si éloquente dans son laconisme : Mort au service des armées du roi. — Ici c'est le Père Hugues Faucon qui expire à la fleur de l'âge en se dévouant au milieu de nos soldats, à Colmar, (5 juillet, 1677, mss. cit. p. 211.); — là c'est le Père Gabriel Pulot qui succombe en héros dans les hôpitaux de Philisbourg (19 nov. 1690, mss. cit. p. 343.).

A Sarrelouis, le 23 juillet 1685, à Metz, le 27 juillet 1674, à Landau, le 1^{er} août 1690, à Luxembourg le 18 août 1686 et partout sur ces frontières de l'Allemagne et des Pays-Bas meurent des Frères-Mineurs héros de la charité. (mss. cit. p. 227, 229, 234, 249.)

Et durant cette campagne de Hollande devenue célèbre par le fameux passage du Rhin, tant chantée par la poésie, cinq de nos pères (3) prouvèrent par leur mort que l'amour de Dieu n'éteint pas l'amour de la patrie, mais qu'il en épure la flamme, qu'il en avive l'éblouissant éclat.

(1) Revue franciscaine, juin 1904, p. 233. —

(2) Voici le titre du manuscrit : « Mortuologe des Frères-Mineurs Recolets de la Province de Saint-Denis en France dans lequel les noms et les qualités de tous ceux des trois Ordres qui sont enterrés dans leurs couvents sont écrits... par le Père Antoine Guillé. *Requiescat in pace.* » Ce nécrologe se trouve actuellement à Québec.

Les archives de notre couvent de Montréal en possèdent une copie authentique (in-4. de 421 pages); c'est à elle que je renvoie dans ce modeste travail. — Sur l'histoire de la province Saint-Denis, Cfr : *Placide Galleman* : Provincia S. Dionysii Fratrum Minorum R. in Gallia. Catalauni, apud Henricum Geoffroy, 1649, in-8. — *Hyacinthe Lefèvre* : Histoire chronologique de la province des Récollets de Paris sous le titre de Saint-Denis en France, depuis 1612-1676. Paris, chez Deniz Thierry, in-4 de 172 pages.

(3) Le Père Antoine Leclerc, † 8 nov. 1672 (Cfr. mss. cit. p. 330); Le Père Dorothee Bourdet, † 19 nov. 1672, (Cfr. p. 344). — P. Chérubin Groslier † 22 nov. 1672 (Cfr. p. 346). — P. Maurice Guillemain 23 nov. 1672 (Cfr. p. 547.) — P. Séraphin Geoffroy 24 nov. 1672 (Cfr. p. 348). Sur cette campagne de Hollande Cfr. Amédée Gabourd : Histoire de France, t. IV (Paris 1859) p. 316-333. —

Ce n'es
dats voya
quand la
François
consolatu
ils versaie
solation et
meurtres
souvent, il
friaient en
calmes, hé
Un rema
fourni par
prince pala
vale longue
te éclata so
s'attaqua au
Père René
ses religieux
qui grandiss
ges.

Le premie
dide Lefèvre
l'ardeur entl
yeux le plu
avec ce sup
d'honneur.
expira, le 1^{er}
mss. cit. p. 2
Celui-ci n
zèle décuple
partout les
activité, à l'â
l'éternité le P
nier était mo
vie; la peste
trait les derni
il avait 43 an
jeot (Cfr. mss

Ce n'est pas seulement dans les hasards de la guerre que nos soldats voyaient à leurs côtés l'humble bure de ces ardents patriotes ; quand la peste venait désoler notre belle patrie, les enfants de saint François apparaissaient aux chevets des mourants comme des anges consolateurs. Sans trêve ils se penchaient sur ces fronts assombris ; ils versaient dans ces cœurs ulcérés le baume de la paix et de la consolation et leurs mains bénissantes faisaient descendre dans les âmes meurtries la rosée bienfaisante des suprêmes réconciliations. Puis, souvent, ils se couchaient eux-mêmes sur les grabats mortuaires, s'offraient en holocauste au ciel pour la patrie de la terre, et mouraient calmes, héroïques, terrassés par le mal qu'ils étaient venus braver.

Un remarquable exemple de ce dévouement désintéressé nous est fourni par les Frères-Mineurs, en 1666. Tandis que Monck et le prince palatin Robert, livraient à Ruyter et à Tromp une bataille navale longue et meurtrière, à la hauteur de Dunkerque, (1666), la peste éclata soudain dans la vieille cité des dunes. La sinistre visiteuse s'attaqua aussi aux soldats. Aussitôt le Supérieur des Franciscains, le Père René Bourjeot vint offrir à la garnison ses services et ceux de ses religieux. Au péril de leur vie ils se dépensèrent avec un courage qui grandissait à mesure que la peste étendait le champ de ses ravages.

Le premier Frère-Mineur qui tomba sur la brèche, fut le Père Candide Lefèvre. Agé seulement de vingt-six ans, il s'était dévoué avec l'ardeur enthousiaste de la jeunesse : « Le dédain de la vie est à mes yeux le plus beau privilège du jeune âge » (Montalembert). C'est avec ce superbe dédain que le jeune Franciscain resta à son poste d'honneur. Mais en soignant les pestiférés il fut atteint du fléau et expira, le 1^{er} août 1666, entre les bras du P. Julien des Baguetz (cfr. mss. cit. p. 235.)

Celui-ci ne se laisse pas effrayer par la mort de son confrère ; le zèle décuple ses forces ; il parcourt les huttes des malheureux, porte partout les secours de notre sainte religion ; mais frappé en pleine activité, à l'âge de 46 ans, il succombe le 15 août et va rejoindre dans l'éternité le Père Saturnin Souverain (Cfr. mss. cit. p. 246.) - Ce dernier était mort le 12 août. Il avait été un modèle de charité toute sa vie ; la peste le trouva au champ d'honneur, et tandis qu'il administrait les derniers sacrements aux mourants, elle le terrassa à son tour, il avait 43 ans et reçut le saint Viatique des mains du P. René Bourjeot (Cfr. mss. cit. p. 242-43.)

les champs
les compa-
(1)
présentée à
n intéressant
rs de la pro-
ne fierté que,
enir, comme
te dans son
c'est le Père
uant au mi-
it. p. 211.) ;
ros dans les
)

1674, à Lan-
partout sur
des Frères-
249.)
e par le fa-
de nos pères
pas l'amour
ve l'éblouis-

rs Recolets de
alités de tous
rits... par le
ctuellement à

ie authentique
ravail. — Sur
vincia S. Dio-
soffroy, 1649,
des Récollets
i. Paris, chez

Le Père Do-
lier † 22 nov.
—P. Séraphin
: Cfr. Amédée

Le P. Bourjeot était digne de commander cette phalange de héros ; notre pieux chroniqueur en crayonne le portrait suivant (p. 263) : « Septembre, 2. A Donquerque le Rév. Père René Bourjeot, natif de Colommiers, âgé de 40 ans, prêtre, prédicateur et confesseur et supérieur actuel de la citadelle de Donquerque. C'était un religieux d'une piété singulière, et fort régulier. Mais son zèle pour le salut des âmes parut, lorsque la garnison étant affligée de la peste, il offrit son service et celui de ses religieux ; ce qui ayant été accepté, il le fit avec beaucoup de zèle, mais ayant été frappé de peste, après avoir reçu les sacrements de son ami le Rév. Père Placide Husson, il en mourut comme il l'avait dit plusieurs fois. Ce fut l'an 1666. Il avait renouvelé ses vœux l'an 1655, le 19 octobre. » — Le Père Savinien succéda au P. Bourjeot et imita son zèle. La peste continua sous le nouveau supérieur à décimer les rangs de la phalange séraphique. Le 29 septembre, le P. Charles Giffey rendit le dernier soupir sous l'étreinte de l'implacable fléau, « C'était, dit notre chronique (p. 291), un religieux d'une grande piété et qui avait de grands sentiments de l'éternité. S'étant offert pour assister les malades de la contagion, il y fut envoyé avec le mérite de l'obéissance, et le fit pendant trois semaines, leur administrant les sacrements à toute heure avec une piété exemplaire ; mais étant frappé de la peste et ayant reçu les sacrements les yeux élevés vers le ciel, tenant son chapelet et son crucifix à la main, il rendit son âme à Dieu l'an 1666. Il avait fait profession l'an 1649. »

Le Frère Bonaventure, Tertiaire, résolut d'accourir à Dunkerque pour seconder le zèle de ces vaillants apôtres et remplir les vides que la mort faisait dans leurs rangs, mais la peste le terrassa à Calais, le 13 octobre (Cfr. mss. cit. p. 305.)

Il fallait encore une victime. Le ciel la choisit innocente et pure, toute parée des grâces virginales de la jeunesse, notre obituaire porte à la date du 15 octobre : (p. 307.) : « A Donquerque le Rév. Père Elie de la Genière, natif de Paris, âgé de vingt-six ans, prêtre, prédicateur et confesseur, d'un naturel fort doux et d'une bonne vocation, s'étant offert pour assister les malades de la contagion, y fut envoyé avec le mérite de l'obéissance, et leur rendit six semaines entières, avec le Rév. Père Savinien de Montmestier son supérieur, toutes les assistances spirituelles dont ils avaient besoin, avec une charité merveilleuse et un zèle incroyable. Il tomba malade d'une fièvre pourpreuse et d'un charbon, dont il mourut, ayant reçu les sacrements de

son même s
août. »

Les nomi
vice des déf
dans les dip
térité les noi
ment ?

Je continu
geait encore
ou chargée d
nait toujours
fouettées par
côtes de Du
tableau d'un
drapeau natio
mure des vag
tendus vers le
sourire d'exta
sur leurs lèvres

Et je ne pou
Heureux ces
dernier somm
proscrits, nous
verront blanch

Trois-Rivi

son même supérieur, l'an 1666. Il avait fait profession l'an 1659, le 25 août.»

Les noms de cette hécatombe s'immolant dans l'obscurité au service des défenseurs de notre patrie, ne méritent-ils pas d'être inscrits dans les diptyques glorieux où l'Ordre séraphique transmet à la postérité les noms de ses enfants qui sont morts martyrs de leur dévouement ?

Je continuais à lire le précieux manuscrit. Plus d'une figure émergeait encore dans la brume du passé, nimbée de l'auréole hiératique, ou chargée des lauriers de la science sacrée ; mais ma pensée revenait toujours, comme attirée par un aimant mystérieux, aux dunes fouettées par l'âpre brise marine, sous la lumière crue et ardente des côtes de Dunkerque ; et je ne pouvais détacher mes regards de ce tableau d'une mélancolie si douce et si pénétrante : à l'ombre du drapeau national, nos Frères en saint François, bercés au doux murmure des vagues sur la grève, expirant la-bas, les yeux fiévreusement tendus vers les horizons infinis, le visage amaigri irradié d'un délicieux sourire d'extase, d'une main égrenant le rosaire et de l'autre, pressant sur leurs lèvres mourantes, l'image du Dieu Rédempteur !

Et je ne pouvais me défendre d'un sentiment d'envie : *Beati mortui* ! Heureux ces morts ! Ils ont du moins le bonheur de dormir leur dernier sommeil en terre de « douce France » ! Mais nous, exilés, proscrits, nous ignorons quelles plages désertes, quels ciels incléments verront blanchir nos os.

Trois-Rivières, le 14 juin 1904.

F. IGNACE-MARIE O. F. M.



nte et pure,
situaire por-
e Rév. Père
rêtre, prédi-
e vocation,
fut envoyé
es entières,
r, toutes les
harité mer-
fièvre pour-
rements de

Dunkerque
es vides que
à Calais, le

INTE

ge de héros ;
nt (p. 263) :
ourjeot, natif
t confesseur
était un reli-
zèle pour le
e la peste, il
été accepté,
peste, après
ide Husson,
'an 1666. Il
e Père Savi-
ste continua
alange séra-
dernier sou-
e chronique
grands senti-
lades de la
et le fit pen-
toute heure
te et ayant
on chapelet
166. Il avait



Chronique Antonienne



UN DIAMANT RETROUVE



UNE jeune fille des environs de Dublin perdit, dans la rue, un diamant de sa parure. Après constatation, elle promit une récompense et porta ses réclamations à la police. Vaine fut son attente et force lui fut d'abandonner l'espoir de retrouver son précieux bijou.

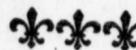
Trois années s'écoulèrent. Elle habitait avec sa mère ; or un jour, la conversation vient à tomber sur le pouvoir attribué à saint Antoine de faire retrouver les objets perdus ; on ne manqua pas de rappeler la protection accordée par ce puissant Thaumaturge à ceux qui lui promettent du pain pour les pauvres. Finalement la mère engagea sa fille à faire une promesse au saint et à implorer son assistance pour rentrer en possession du diamant qu'elle avait jusqu'alors inutilement recherché. « A quoi bon ? répondit la « jeune fille, je n'obtiendrai rien ; il y a trop longtemps que ce bijou est perdu. »

Cependant elle finit par céder et promet à saint Antoine, pour ses pauvres, une livre sterling si sa demande est exaucée. . . O surprise ! voici que, le lendemain même, paraît dans la gazette locale l'annonce suivante : « Un diamant a été trouvé dans la rue, il y a trois ans. « Après description exacte de l'objet et remboursement des frais, « il sera remis à son propriétaire. »

Comment s'étaient passées les choses ? Une domestique avait trouvé la pierre précieuse et, sans en soupçonner la valeur, l'avait serré dans son armoire. Au bout de trois ans, elle se prit un jour à l'examiner, et l'idée lui vint de le faire monter sur une épingle. Elle se rendit donc chez un orfèvre. Celui-ci la regarda avec étonnement et s'offrit à faire l'acquisition du bijou, moyennant 20 livres sterling.

En proie à une vive émotion, la domestique court chez un prêtre et lui raconte sa trouvaille. « J'ai gardé cet objet, dit-elle, dans la pensée qu'il n'avait pas grande valeur, mais je viens d'apprendre par un orfèvre qu'il est réellement précieux. »

« C'est vi
« pour en d
« la loi de l
« vous expo
Rentrée à
Sur son avis
Inutile d'
diamant a d
demeure po



Montréal.
64 ans, après
— M. Ale:
ans, après plu
— Dlle Su.
ans, après 39
— Fraterr
décédée le 28
son lit de mor
— Dame Fe
Sainte Rose de
après huit ans
— Fraterr
Tharsile Carriè
juillet 1904, à l
— Dame J.
Sr Sainte Franç
Epiphanie.
sise, décédé le 1
mois de professi
Deschambé
rin, décédé le 1
ans de profession

« C'est vrai, ma fille, répond le prêtre, et vous devez faire diligence pour en découvrir le véritable propriétaire. Ce n'est pas seulement la loi de Dieu qui vous y oblige : si vous gardiez ce diamant, vous vous exposeriez à des poursuites judiciaires, comme auteur de vol. »

Rentrée à la maison, la domestique exposa le fait à sa maîtresse. Sur son avis on inséra dans le journal l'information en question.

Inutile d'ajouter que celle qui a recouvré si merveilleusement son diamant a désormais en saint Antoine une inébranlable confiance et demeure pour jamais sa cliente fidèle.

(*La Voix de Saint Antoine.*)



NÉCROLOGIE

Montréal. — M. J.-C. Huot, décédé le 12 mai 1904, à l'âge de 64 ans, après 2 ans de profession.

— M. Alexis Ed. Montmarquet, décédé le 3 août, à l'âge de 73 ans, après plusieurs années de profession.

— Dlle Suzanne Deschamps, décédée le 11 juillet, à l'âge de 68 ans, après 39 ans de profession.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Dlle Alphonsine Dubois, décédée le 28 juin, à l'âge de 33 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Dame Ferdinand Puzé, née Brigitte Raymond, en religion Sr Sainte Rose de Viterbe, décédée le 18 juillet 1904, à l'âge de 26 ans, après huit ans de profession.

— Fraternité Saint-Antoine. — Dame Olivier Reeves, née Tharsile Carrière, en religion Sr Sainte Scholastique, décédée le 27 juillet 1904, à l'âge de 72 ans, après 8 ans de profession.

— Dame J. Octave Vallée, née Virginie Barrette, en religion Sr Sainte Françoise, décédée le 8 juillet, après 10 ans de profession.

Epiphanie. — M. Placide Pleau, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 14 juin 1904, à l'âge de 77 ans et 5 mois, après un mois de profession.

Deschambeault. — M. Zéphirin Bouillet, en religion Fr. Zéphirin, décédé le 17 juillet 1904, à l'âge de 75 ans et 7 mois, après 12 ans de profession.

Sherbrooke. — Dame Cyrille Gagnon, en religion Sr Sainte Catherine, décédée le 7 juin, après 19 ans de profession.

— Dame Jos. Ferland, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 24 mai 1904, après 14 ans de profession.

— Demoiselle Sophie Dubois, décédée en juin dernier, après 14 ans de profession.

Saint-Alban. — M. Prosper Darveau, en religion Fr. Saint Roch, décédé le 16 mai à l'âge de 64 ans après un an de profession.

— Dame Damas Delisle née Léontine Gignac en religion Sr Sainte Marguerite de Cortone, décédée le 22 mai, à l'âge de 32 ans, après 2 ans de profession.

Sainte-Rose. — Dame Antoine Nadon, décédée le premier mai, elle était novice tertiaire.

— Mde Félix Ouimet, décédée aussi le premier mai ; elle était professe depuis huit ans.

Sainte-Thérèse. — Dame Charles Valois, décédée le 13 juillet après plusieurs années de profession.

Montmagny. — Dame A. Boulanger, en religion Sr Sainte Elizabeth, décédée le 17 juillet 1904, à l'âge de 45 ans, après un mois de profession.

Saint-Barthélemi de Berthier. — M. Norbert Bernèche, en religion Fr. Elzéard, décédée durant le mois de mai dernier.

— Dame Jos. Laforest, décédé le 16 juin, en religion elle portait le nom de Sr Marie Philomène.

— Dame Thomas Laberge née Marie Gagnon, en religion Sr Sainte Marie Madeleine, décédée le premier août 1904, à l'âge de 58 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Joliette. — Dame François Ratelle née Marguerite Lauzon, décédée le 22 juillet âgée de 96 ans.

Ville Saint-Louis. — Dame Edouard Aubin, née Marie Brunet en religion Sr Sainte Claire, décédée le 16 juillet 1904, après 2 ans et 9 mois de profession.

Saint-Sauveur, Québec. — Dame Damase Langlois, née Emélie Piché, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 7 août 1904, à l'âge de 70 ans, après 13 ans de profession.

— Dame Olivier Bacon, née Sophie Tranquille, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 18 juillet 1904, à l'âge de 78 ans, après 8 ans de profession.

R. I. P.

Sr Sainte Ca-

décédée le 24

ier, après 14

r. Saint Roch,
fession.

gion Sr Sainte
2 ans, après 2

e premier mai,

ai ; elle était

e le 13 juillet

Sr Sainte Eli-
près un mois

Bernèche, en
rnier.

n elle portait

gion Sr Sainte
ge de 58 ans,

e Lauzon, dé-

Marie Brunet
, après 2 ans

Langlois, née
7 août 1904,

, en religion
e de 78 ans,